Mardi 10 septembre

7ème jour de grève au collège Barbusse

Ministre et Recteur baladent les personnels !

Rassemblement en musique devant le Rectorat à 14h mardi

Les personnels du collège Henri Barbusse seront en grève pour le 7ème jour mardi 10 septembre. Ce lundi 9 septembre, la grève a de nouveau été très fortement suivie, avec plus de 90% des personnels en grève. Ils appellent à un rassemblement devant le rectorat mardi à 14h, pour faire la rentrée en musique, chère à M. Blanquer. En effet la délégation qui s'est rendue au ministère n'a pas été reçue. Il leur a été dit dans la matinée que les personnels devaient faire une demande d'audience en urgence à M. le Recteur qui « recevrait une délégation dans la foulée ». Or en milieu d'après-midi, la délégation parisienne a été contrainte de se rendre de nouveau au ministère et a ainsi été mise en contact avec le directeur de cabinet du Recteur à Lyon. Celui-ci a annoncé un rendez-vous mardi à 16h. Les personnels s'insurgent contre cette volonté de ne pas apporter de réponse rapide, empêchant ainsi les élèves de reprendre le chemin de la classe. Le choix fait par l'Education Nationale de balader les personnels mobilisés est proprement scandaleux. En effet, lors de l'appel du directeur de cabinet, celui-ci a annoncé qu'un groupe de travail au rectorat se tenait depuis 1h30 pour chercher des solutions aux problèmes du collège. Il est honteux d'attendre mardi 16h pour présenter ces « solutions ».

Les personnels tiennent à préciser qu'ils ont fait une proposition, dès vendredi soir, permettant de solutionner le problème du dépassement des seuils en classe de 6ème. Cette proposition est pourtant une concession importante des personnels : ils devraient en effet abandonner des dispositifs pédagogiques d'aide aux élèves.

Les personnels dénoncent également le mépris dont font preuve les autorités académiques, vis-à-vis des parents. En effet, ceux-ci sont venus apporter leur soutien aux enseignants en lutte. Ils ont fait une demande d'audience auprès de M. le Directeur Académique, celui-ci a dit qu'il les recevrait rapidement. Or il a finalement annoncé en fin de journée qu'ils ne seraient reçus en audience que jeudi soir.

Les différentes autorités académiques ne semblent pas avoir pris la mesure de l'urgence de la situation. En effet, les élèves du collège ne peuvent avoir de cours, en raison de l'entêtement des services académiques à ne pas vouloir respecter les seuils d'élèves par classe qu'ils ont pourtant eux même fixés.

Les personnels rappellent qu'ils souhaitent que les autorités académiques s'engagent sur un respect de ces seuils, à savoir 25 en 6ème et 26 en 5ème, 4ème et 3ème. Cela implique une solution pour les classes de 6èmes, et un travail d'anticipation dans les nouvelles affectations d'élèves sur les autres niveaux. Les personnels affirment cependant que ces seuils sont excessifs pour espérer mener un travail de qualité qui permette de prendre en charge l'ensemble des élèves dans leur grande diversité ; depuis de nombreuses années ils constatent que 24 élèves par classe dans un établissement REP+ est largement suffisant. Cet attachement à cette limite a été également mis en avant dans 11 autres REP+ (sur 15) du département.